



## Métiers visés

- Agriculteur / Eleveur
- Gérant d'Exploitation Agricole
- Producteur
- Responsable d'Élevage
- Chef de culture / de production agricole
- Cultivateur
- Régisseur d'exploitation agricole



## Comment est-on sélectionné ?

- Entretien de motivation
- Analyse du projet professionnel



## Quand sont évalués les stagiaires ?

- En cours de formation
- A l'issue de chaque unité de formation
- Au terme de la formation : validation par le jury de la DRAAF



## A qui s'adresse cette formation ?

Public âgé de 16 à 29 ans révolus



## Quels sont les prérequis ?

La formation est accessible après un CAP ou après plusieurs années de vie active dans le domaine visé.

Code RNCP : RNCP38093

Nom du certificateur : MINISTRE DE

L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

Date d'enregistrement de la certification : 13/10/2023

## PUBLIC CIBLE : Public âgé de 29 ans révolus



- Pré-inscription en ligne en remplissant ce formulaire :

via notre site web

[www.cfppadugers.com](http://www.cfppadugers.com)



## Apprentissage

# BP REA Responsable d'entreprise agricole

Orientation Maraîchage ou Grandes Cultures



Formation par apprentissage en deux ans



Public âgé de 29 ans révolus



- Septembre à juin (contrat apprentissage 2 ans)



À Mirande (32) CFPPA du Gers



Apprentissage en deux ans

Date de mise à jour Janvier 2025



[www.cfppadugers.com](http://www.cfppadugers.com)



CFPPA du Gers  
FORMATIONS ADULTES & APPRENTISSAGE





## Objectifs de votre formation :

La conduite d'une exploitation agricole nécessite de mobiliser des compétences communes, transversales à toutes les activités, qui s'appliquent à toutes les structures quel que soit leur système d'exploitation :

- Le pilotage du système d'exploitation
- La commercialisation des produits
- La gestion économique et administrative
- L'organisation du travail, le management
- L'intégration dans les réseaux professionnels et territoriaux



## Contenus principaux de formation

Phase d'intégration et sécurité au travail

### Unité de formation n°1 :

Se situer en tant que professionnel

### Unité de formation n°2 :

Piloter le système de production

### Unité de formation n°3 :

Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

### Unité de formation n°4 :

Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise agricole.

### Unité de formation n°5 :

Valoriser les produits et les services de l'entreprise



### Niveau du diplôme

Niveau 4 (anciennement niveau IV)



### Type de certification

Brevet Professionnel



### Période de formation

De septembre à fin aout (contrat de 24 mois)



### Voies de formation

- Formation par apprentissage



### Durée de formation

- 1000h en centre sur deux ans
- Alternance en entreprise



### Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel



### Adaptation du parcours

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs.



Financement

OCAPIAT



Coûts pédagogiques

Pas de frais pédagogiques



Poursuite de formation possible

BTS Agricole

Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation



Handicap

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.

Taux de réussite : 100% (2023-2024)

Taux d'insertion professionnelle : 85 % (2023-2024)

Taux de satisfaction : 80% (2023-2024)  
5 interrogés

Laura  
MARIN

Coordinatrice présentiel  
laura.marin@educagri.fr  
07 62 15 68 62

Karine  
AUZAT

Responsable administrative  
karine.auzat@educagri.fr  
05 62 66 93 57



CFPPA du Ciers  
FORMATION AGRICOLE & PROFESSIONNELLE



Infos et inscription

Visitez notre site  
[www.cfppadugers.com](http://www.cfppadugers.com)